

maintenant à chasser ceux qui avaient cru pouvoir suivre les conseils évangéliques à l'ombre de la liberté promise et affichée sur les murs. Un sénateur franc-maçon disait il y a quelques jours : « Avant cinq ans, il n'y aura plus un religieux en France ». A voir le pas que prennent les événements, les desseins que l'on met en avant, je ne sais pas si l'enfer aura besoin de ce délai de cinq années.

Rome, le 18 juin 1902.

— Le Souverain-Pontife qui devait prendre un peu de repos pendant les chaleurs de l'été, continue à recevoir de nombreux pèlerins ; et en ce moment il donne audience aux pèlerins de Bordeaux et d'Angers. On se demande comment Léon XIII peut avec son grand âge suffire à tout, et continuer à supporter avec une telle vigueur la lourde charge que Dieu a mise il y a vingt-cinq ans sur ses épaules.

— A propos de la récente lettre sur la Sainte Eucharistie, un journal libéral a étayé toute une légende sur les encycliques pontificales. Il prétend que le frère de Léon XIII, le cardinal Pecci, était l'inspirateur du pape et en faisait toutes les encycliques, que le pape se contentait de signer. Ce concours supprimé par la mort, le ton des encycliques changea et tomba dans le mysticisme. En un mot, il voudrait voir dans les nombreuses encycliques du pape l'influence de différents courants qui s'agitaient autour de sa personne et prédominaient dans sa conduite.

— Le mal pour cette thèse est que l'auteur s'est bien gardé de la prouver. Il lui aurait été facile, en parcourant le bullaire de Léon XIII, de voir que la matière des encycliques dépendait des besoins de l'Eglise et non de tel ou tel personnage. Léon XIII n'écrit pas pour écrire ; il fait des encycliques quand le devoir de sa charge lui indique qu'il faut éclairer l'Eglise sur tel ou tel point. Tour à tour il s'occupera des ouvriers, portera sa pléte envers la Sainte Vierge, définira la nullité des ordinations anglicanes, écrira une magistrale